

Association TERRE de BILLIEME  
Mr François Vanbervliet,  
Les Jacquins  
73170 BILLIEME

A Monsieur Moissard,  
Conseil Général de Savoie  
Château des Ducs de Savoie, BP1802  
73018 Chambéry

**LRAR**

*Objet : connexion internet haut débit*

Monsieur,

Nous attendons impatiemment depuis bien des années la possibilité de disposer de l'ADSL sur l'ensemble de notre commune. Ce moyen moderne de communication nous fait vraiment défaut et nous pénalise. Des volontés ont sans doute manqué pour que ce branchement ne soit pas réalisé plus tôt car nous n'habitons pas sur une île lointaine...

Nous avons cependant pris note de la volonté du Conseil général de terminer cet équipement pour toute les communes de Savoie, mais nous sommes lassés par un perpétuel report d'échéance de branchement « à une date indéterminée ».

La semaine dernière encore, une « plaquette générique » du Conseil Général et de la commune annonçait l'arrivée de l'ADSL seulement **à partir du 1<sup>er</sup> Février 2011**, donc toujours **sans** aucune date précise, alors que des travaux à ce sujet ont eu lieu cet été dans la commune.

Nous sollicitons vos services pour qu'ils puissent nous apporter une réponse rapide sur une **date précise** de mise en route de ce réseau haut débit sur la commune de Billième, ainsi que les données techniques et les performances de ce réseau. Des personnes ont pu pallier provisoirement l'absence d'ADSL par les services d'une société privée (Numéo) et ont besoin d'une échéance ferme pour résilier leur contrat.

Au moment où le référentiel est le *très haut débit*, nous espérons que notre commune, qui est une des dernières communes de Savoie non encore équipées du seul *haut débit*, ne soit pas à nouveau oubliée... Le Conseil général a en effet annoncé le *très haut débit* pour tous dans les dix ans à venir ; souhaitons que Billième ne soit pas raccordée en décembre de la dixième année !

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées,

Fait à Billième le 09 Décembre 2010

Le Président,  
François Vanbervliet